

Réunion du Conseil Municipal du 02 mars 2013

Présents : Alain DELHOUME, Maire,
Serge ROUX, Jean-Pierre FLOCH, Bernadette DE ANGELI, adjoints.
Véronique BARINOTTO, Séverine DESBOURDELLE, Joëlle DUQUEYROIX, Jacques GUY, Lionel GUILLOT, Sylvie TETE-LEONARD, Jean-Michel LEVEQUE, Thierry FOURNIER, conseillers,

Excusés :

Christian DUBREUIL (procuration à Serge ROUX), Rémy GOURSAUD (procuration à Jean-Michel LEVEQUE), Jean-Paul GADAUD (procuration à Thierry FOURNIER), Jean-Paul MARIAUD (procuration à Jean-Pierre FLOCH), Patricia LANSADE (procuration à Lionel GUILLOT), Christian PRINCIPAUD (procuration à Alain DELHOUME).

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 11h00.

Lionel GUILLOT est désigné comme secrétaire de séance. Dans son introduction, Monsieur le Maire rappelle les modalités de mise en oeuvre et les règles à observer dans le cadre des marchés publics.

1. Commission d'Appel d'Offres du 27 janvier 2013

Les offres ont été étudiées par l'Agence Technique Départementale du Conseil général pour instruire la recevabilité des offres. Suite à cette étude, la commission s'est réunie le 27 février 2013 et a mis en avant l'entreprise la mieux disante, prenant en compte le prix, le respect du planning, le mémoire technique, les fournisseurs de l'entreprise et les antécédents de celle-ci, en particulier l'expérience du travail dans des structures petite enfance, y compris en structure occupée.

Il s'avère que la première analyse de l'appel d'offres a fait

apparaître que seul le lot n° 2 (*location modulaire – bungalow 60 m²*) était infructueux (1 seule offre et coût deux fois supérieur à l'estimation du marché). Il faudra relancer l'appel d'offres sur ce lot afin de prendre une décision lors du conseil municipal de juin. De même, le lot n° 7 – Serrurerie, fait l'objet d'une négociation avec deux entreprises sur la base du cahier des charges.

Par 15 avis pour et 3 abstentions, le conseil valide la proposition de la commission d'appel d'offres du 27 février 2013 et donne son accord pour relancer un appel d'offres pour le lot n°2 et renégocier le lot n° 7.

A noter que la réunion de la commission s'est tenue sous le contrôle d'un représentant de la Préfecture.

2. Délibérations diverses

Création d'une voie nouvelle à « la Croix des Charriers » :

Liste des entreprises attributaires des marché «Extension du multi-accueil»

Lot 1	Terrassement - voirie	PAILLOT et FILS
Lot 2	Location modulaire	<i>non attribué</i>
Lot 3	Gros œuvre	SRTS
Lot 4	Ravalement, isolation ext.	JFC
Lot 5	Charpente couverture	LASVERGNAS
Lot 6	Menuiserie alu	TRICARD VERNIER
Lot 7	Serrurerie	JOUANDOU *
Lot 8	Plâtrerie	FAURE
lot 9	Menuiserie bois	SLMC
Lot 10	Revêtements sols souples	BAMASOL
Lot 11	Carrelage	DEBECIS
Lot 12	Revêtements murs peinture	ROUGIER
Lot 13	Électricité	CFE Electricité
Lot 14	Chauffage ventilation	ARAUJO
Lot 15	Plomberie sanitaires	STER

dans le cadre de l'urbanisation, le PLU oblige les propriétaires riverains à céder du terrain afin de constituer une voie d'accès. **A l'unanimité, le Conseil propose d'appeler celle-ci « Promenade de la Croix des Charriers».**

De plus, le Conseil confirme à l'unanimité la vente de 723 m² pour la construction du futur cabinet médical et de 226 m² et un bâtiment pour la construction d'une boulangerie.

Recrutement d'un emploi d'avenir (entretien des locaux scolaires, remplacement ATSEM, aide au repas des enfants de la maternelle, garderie municipale, encadrement de l'étude surveillée, bibliothèque, animation périscolaire). **Par 14 votes pour, 1 vote contre et 3 abstentions le conseil valide ce recrutement.**

3. Questions diverses

Possibilité d'avoir un distributeur de billets sur la commune : **le Conseil demande à la commission voirie / urbanisme d'étudier les conditions préalables nécessaires à la faisabilité de ce projet** (accord d'un organisme bancaire, implantation)

La prochaine réunion du conseil aura lieu le 29 mars 2013.

* l'entreprise JOUANDOU a été retenue après négociation.